

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 34

Artikel: La Division des Secours de Comité international de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-547516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.
Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e
della Federazione svizzera dei Samaritani.
Organ da la Crusch-Cotschna svizzera
e de la Lia svizzera dals Samaritains.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizzera

Rotkreuzchefarzt - Médecin en chef de la Croix-Rouge - Medico in capo della Croce-Rossa

Vom 22. bis 31. August Ausstellung
des Internationalen Komitees vom
Roten Kreuz im grossen Kasino-
saale, Basel.



Rasche Hilfe

Ein italienischer Verwundeter wird in
ein Sanitätsflugzeug verladen, das ihn in
kürzester Zeit in ein Feldspital bringt. —
Chargement à bord d'un avion sanitaire
d'un blessé italien pour être transporté
rapidement dans un hôpital de campagne.
— Un apparecchio sanitario militare tra-
sporta rapidamente dalle basi di guerra gli
avieri feriti ai maggiori centri sanitari di
assistenza. (Photo Photopress.)

La Division des Secours du Comité international de la Croix-Rouge

Tout en vouant une large part de son activité à la recherche des
militaires disparus, aux enquêtes sur la situation des prisonniers de
guerre et des internés civils, aux visites des camps où ceux-ci se trou-
vent concentrés en pays ennemi, le Comité international de la Croix-
Rouge s'applique d'autre part à faciliter et à accélérer l'expédition de
vivres, de vêtements, de produits pharmaceutiques et aussi de livres,
à ces millions d'êtres éloignés actuellement de leur foyer et de leur
patrie.

La Division des Secours qui, dès septembre 1939, fut l'un des
rouages essentiels de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, a
été appelée de ce fait à un développement sans cesse accru et constitue
actuellement une des plus vastes activités de la Croix-Rouge. Il con-
vient de rappeler ici que cette œuvre de secours s'était exercée déjà
avant le présent conflit.

Lorsque se déroulèrent les événements d'Espagne, la nécessité
d'une assistance de caractère humanitaire à apporter des deux côtés de

la barricade dressée dans ce pays par la guerre civile s'était mani-
festée de façon pressante. Il s'agissait de grouper, puis de diriger de
part et d'autre, des vivres pour la population civile menacée de disette
et d'épidémie, ainsi que des installations d'hôpitaux, du linge et du
matériel sanitaire. De même, la guerre sino-japonaise devint en 1939
un nouveau champ d'activité pour la Division des Secours. Les expé-
riences réalisées au cours de ces missions diverses constituèrent pour
le Comité international de la Croix-Rouge une base pratique et solide
pour élaborer en 1939 le nouveau programme de cette action d'aide et
d'effort altruiste.

Examinons donc à quelles tâches la Division des Secours est
appelée à faire face. Aux termes de la Convention de Genève du
27 juillet 1929, les prisonniers de guerre sont autorisés à recevoir des
colis de vivres et de vêtements dont l'arrivée dans les camps au cours
d'une captivité prolongée permet d'améliorer la condition matérielle
à laquelle ils sont soumis et leur fournit en même temps un précieux
réconfort moral.

Sans doute, le Comité international ne pouvait-il songer à assumer
par ses seuls moyens la charge considérable d'approvisionner des mil-
lions de prisonniers de guerre retenus dans les divers pays belligérants.

Il est, de fait, assez logique que ce soient les instances officielles, les Sociétés nationales de Croix-Rouge ou les organisations charitables des Etats dont ces prisonniers sont originaires, qui préparent les secours destinés à leurs ressortissants. Mais pour tenir compte des désirs exprimés par les soldats internés eux-mêmes, pour rassembler, pour diriger et pour acheminer à destination ces convois, il fallait un office centralisateur neutre et international tout ensemble qui pût disposer à bon escient des vivres ou des effets à répartir en évitant toute disproportion et toute inégalité. C'est à quoi la Division des Secours s'est consacrée de la façon la plus efficiente.

Dirigée par le Comité international lui-même, la Division des Secours possède à Genève un secrétariat auquel sont attaché 120 collaborateurs. Ses bureaux, installés tout d'abord au Musée Rath, ont été transférés en juin 1942 dans l'immeuble de l'hôtel «Métropole» qui vient d'être généreusement mis à la disposition de la Croix-Rouge par la ville de Genève.

Le travail de ce secrétariat est réparti en plusieurs groupes. Il y a d'une part la section des secours collectifs chargée de régler les questions générales: centralisation des fonds, achats en nature de toutes sortes, tractations avec les maisons de transport et avec les entrepôts chargés de recevoir les colis, contrôle des marchandises reçues et expédiées, démarches pour l'obtention des laissez-passer indispensables, négociations avec les Croix-Rouges nationales et les organisations de secours afin de déterminer la nature des envois souhaités par les prisonniers et les moyens d'expédition les plus sûrs et les plus rapides.

Un autre département de la section des secours collectifs a pour tâche de dresser et de tenir rigoureusement à jour un état des effectifs des camps de prisonniers répartis par nationalité, afin de connaître ainsi au fur et à mesure des circonstances, les besoins exacts des groupes de prisonniers et même de chaque prisonnier individuel.

Cette section contrôle d'autre part les stocks dont dispose le Comité international et procède aux expéditions ainsi qu'aux distributions dans les camps au fur et à mesure des besoins en veillant à ce que nulle catégorie de prisonniers ne se trouve désavantagée. Tout colis expédié est accompagné d'un reçu que le prisonnier retournera lui-même à la Croix-Rouge. Ainsi toutes garanties se trouvent prises au sujet de l'arrivée régulière des envois.

Le Comité international de la Croix-Rouge est, d'ailleurs, tenu au courant de façon régulière par ses délégués qui, répartis sur tous les points du globe, visitent de façon continuelle dans chaque pays en guerre, les camps de captivité et s'assurent par eux-mêmes que toutes les dispositions fixées par les Conventions de Genève y sont strictement observées.

Quant à la seconde section, celle des secours individuels, elle est chargée de répondre aux nombreuses demandes d'envois spécialisées — prothèses dentaires, lunettes, objets de culte, etc. — concernant des prisonniers ou des internés civils. Dans certains cas, ces désirs peuvent être satisfaits grâce aux dons en espèces ou en nature obtenus par le secrétariat des secours individuels. Dans les autres cas, ils sont transmis aux Croix-Rouges nationales, aux organisations de secours ou aux particuliers qui pourront en faciliter la réalisation. Tel jour, c'est un bandage herniaire arrivé de Savoie qu'il faut réexpédier à un Européen retenu en Chine. Après avoir fait le tour du Monde en passant par l'Amérique et par Hongkong et grâce aux démarches menées parallèlement auprès des instances des Etats-Unis et du Japon, cet appareil sanitaire a pu arriver à destination. Tel autre jour, une chaussure orthopédique est envoyée d'Allemagne à l'adresse d'un interné allemand en Afrique du Sud. Après l'obtention de tous les permis nécessaires, le colis est acheminé d'un continent à l'autre jusqu'à l'infirme qui l'attendait. Hélas! c'était une bottine pour le pied gauche alors qu'elle aurait dû s'adapter au pied droit. Il fallut donc faire entreprendre au colis un voyage en retour via Genève, puis se procurer les permis pour une transmission nouvelle afin de faire entrer l'interné malade en possession de l'objet dont il attendait la venue avec tant d'espoir et depuis tant de mois.

De plus, la section des secours individuels intervient directement lorsque des réclamations lui sont adressées, facilite les démarches des familles et les renseigne sur les possibilités d'expédition de chaque colis.

Si à Genève un important secrétariat règle tous les problèmes essentiels, la Division des Secours dispose, d'autre part, d'une organisation technique non moins conséquente dont la tâche est de faciliter au cours de leurs étapes nombreuses et successives, les transports et les acheminements des marchandises destinées aux prisonniers. Elles sont, ces marchandises, d'espèces aussi diverses, que variées en leur mode d'expédition. Le Comité international de la Croix-Rouge est parfois avisé par des instances gouvernementales ou par une organisation de secours qu'un stock de produits sera mis à sa disposition pour être distribué aux prisonniers. S'il s'agit de secours émanant d'un Etat en guerre, il va de soi que leur attribution vise en premier lieu les prisonniers originaires de cet Etat ou de ses alliés. S'il s'agit d'envois transmis par un pays neutre, le Comité international est souvent laissé juge de l'affectation la plus judicieuse à leur donner. Souvent, les

Am 1. September wird das Internationale Komitee vom Roten Kreuz seine Geldsammlung (Haussammlung und Abzeichenverkauf) in der ganzen Schweiz beginnen. Um seine ausgedehnte und ständig anwachsende Tätigkeit weiterführen zu können, braucht es grosse Mittel. Wir bitten alle unsere Leser, diese Sammlung tatkräftig zu unterstützen.

Die Redaktion.

dons arrivent en vrac, sous forme brute: sacs de café vert ou de sucre, boîtes de conserves du plus grand format, ballots de linge ou d'uniformes. Il s'agit alors pour la Division des Secours de procéder à des répartitions qui permettront de servir séparément chaque prisonnier. Souvent aussi, il faut comme pour le café vert, procéder à une torréfaction puis à une pulvérisation afin de rendre ces produits utilisables pour les prisonniers.

Dans d'autres cas, l'organisation qui expédie un envoi se charge elle-même de le subdiviser en paquets standards destinés à chaque prisonnier et contenant un choix d'objets, de vivres ou de vêtements adaptés à la condition des captifs, auxquels on désire venir en aide: laid condensé, chocolat en poudre, sucre, confitures, biscuits secs, tabacs, cigarettes, sous-vêtements, chaussettes, cache-nez, pantoufles ou couvertures.

Illustrons d'un exemple les aspects les plus typiques de cette vaste action et présentons en ses étapes successives le processus d'acheminement qui permet de diriger des secours sur les camps.

Lorsqu'ils arrivent par voie maritime, ces envois groupés composent en général la cargaison complète d'un vapeur. Ce transport, dirigé d'outre-mer vers les côtes européennes, fait escale à Lisbonne où le délégué du Comité international en mission dans cette ville — avisé télégraphiquement de l'arrivée des secours — prend livraison des marchandises, fait procéder à leur débarquement puis les entrepose dans des locaux à proximité du port. Après un contrôle minutieux, les envois sont chargés sur de nouveaux bateaux mis à la disposition du Comité international et qui, naviguant sous la protection du signe de la Croix-Rouge, amèneront, via Gibraltar, sans encombre et sans être inquiétés par les patrouilleurs des nations en guerre, les précieux chargements de Lisbonne à Marseille ou à Gènes. Dans l'un comme dans l'autre de ces ports méditerranéens, des délégués du Comité international de la Croix-Rouge sont à pied d'œuvre pour faire décharger les cargaisons de vivres ou d'effets qu'on leur adresse et pour opérer leur transfert du bateau dans les wagons qu'ils ont pu grouper à cet effet.

Ainsi se prépare et s'effectue une seconde phase de l'itinéraire qui conduira ces envois jusqu'aux camps. Par chemin de fer, les colis groupés sont amenés dans les gares suisses de Genève et de Vallorbe. Dans les vastes entrepôts en transit que la Croix-Rouge possède en ces localités, s'opèrent l'inventaire précis et le stockage en quantités suffisantes de ces marchandises qui seront réexpédiées au fur et à mesure des besoins. Une centaine de manutentionnaires sont affectés à ces travaux, ainsi qu'au rechargement dans de nouveaux wagons de marchandises qui prennent journellement le départ pour être dirigés à destination. Grâce aux rôles qu'elle a dressés des effectifs de chaque camp et des stocks de colis en réserve, grâce aussi à l'exactitude avec laquelle elle tient à jour ces données, la Division des Secours peut poursuivre méthodiquement les distributions dont elle est chargée en tenant compte des besoins de chaque prisonnier et en notant la livraison de chaque colis.

Comme notre journal en a rendu compte dans une précédente livraison (n° 29) les conditions du trafic maritime nécessitées par ces envois de secours se sont trouvées améliorées depuis peu à la suite de la constitution d'une «Fondation pour l'organisation des transports de Croix-Rouge». Grâce à ce nouvel organisme placé sous le contrôle direct du Comité international, un ancien vapeur belge «Frédéric» rebaptisé *Caritas I* et qui battra pavillon suisse, s'apprete à quitter Lisbonne à destination de l'Amérique du Nord où, après avoir déchargé un volumineux courrier et des colis destinés aux internés allemands et italiens en Amérique, il embarquera des secours alimentaires et textiles à l'intention des prisonniers de guerre et internés civils se trouvant en Europe, en faisant une place toute particulière aux envois destinés aux Belges. L'acquisition d'autres navires est également en cours. Cette organisation maritime aujourd'hui en voie de développement pourra servir aussi au ravitaillement des populations éprouvées par la famine comme c'est le cas pour la Grèce.

Au fur et à mesure que la guerre se prolonge et gagne des territoires nouveaux, le Service des secours doit faire face à des obligations toujours plus impérieuses. Il constitue assurément aujourd'hui la plus vaste organisation de transports que nous possédions en Suisse. Déjà le total expédié aux prisonniers depuis 1939 dépasse 70'000'000 de kgs et le nombre des wagons ainsi chargés et expédiés dans les camps

s'élève à 7000, ce qui représenterait, en attelant ces wagons les uns aux autres, un convoi de 70 km., soit plus de la distance de Genève à Lausanne.

Ces chiffres en disent assez long sur l'œuvre accomplie sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge, par sa Division des secours et sur les tâches toujours plus importantes auxquelles elle devra faire face durant ces prochains mois.

Hilfe für Griechenland

Die Not des griechischen Volkes, das so schwer von den Auswirkungen des Krieges heimgesucht wird, hat die Teilnahme der ganzen Welt wachgerufen. Ueberall haben Hilfsorganisationen spontan durch Sendungen von Lebensmitteln der Hungersnot zu begegnen gesucht. Das Internationale Komitee vom Roten Kreuz führte dabei die notwendigen Verhandlungen mit den beteiligten kriegführenden Mächten, um die Transporte zu ermöglichen und ihnen das sichere Geleit zu verschaffen; durch seine Delegation in Athen überwachte es die Verteilung der Nahrungsmittel an die griechische Bevölkerung. Dieser Aufgabenkreis erweiterte sich von Monat zu Monat und damit, dass jetzt Kanada in grosszügiger Weise sich bereit erklärt hat, monatlich 15'000 t Getreide zu liefern, wird der Delegation des Komitees in Griechenland die Brotversorgung jener Hälfte der griechischen Bevölkerung zugewiesen, die nicht durch die inländische Ernte beliefert wird. An die 3'000'000 Griechen sollen durch seine Vermittlung täglich 150 g Brot erhalten. Wie schon bisher das Schwedische Rote Kreuz und die schwedische Schifffahrt am Transport der Hilfssendungen in hervorragender Weise beteiligt waren, so wird nun auch die Verfrachtung des kanadischen Getreides vom Schweizerischen Roten Kreuz mit schwedischen Schiffen besorgt. Die Vermehrung der Arbeitslast der Delegation, mit der nach Eintreffen dieses Getreides zu Anfang September gerechnet werden muss, fordert eine Erweiterung ihres Personals. In Anbetracht der Verbundenheit Schwedens mit dem griechischen Hilfswerk lag es nahe, die Mitarbeit des Roten Kreuzes dieses neutralen Staates zu gewinnen. So wird von nun an die aus etwa 15 Mitgliedern bestehende Delegation des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz aus schwedischen und schweizerischen Staatsangehörigen zusammengesetzt sein. Der bisherige Chef der Delegation, Robert Brunel, ein Schweizer, wird auch weiterhin als Präsident des Comité de direction die Beziehungen der Delegation mit den Behörden sicherstellen, während der von dem Schweden Paul Mohn präsidierten Commission de gestion die Organisation und Ueberwachung der Lebensmittelverteilung obliegt.



Im Lager

des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz im Zollfreilager Genf werden Kisten, die vom kanadischen Roten Kreuz für die Kriegsgefangenen eingetroffen sind, aufgestapelt, um später wieder zum Weitertransport vorbereitet zu werden. — Entrepôts de la Croix-Rouge. Déchargement des caisses de secours expédiées par la Croix-Rouge canadienne pour les prisonniers.

Kleine Nachrichten - Petites communications Piccole comunicazioni

Künstliche Gebisse gesucht.

Bei der pharmazeutischen Abteilung des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz gehen täglich aus den Kriegsgefangenen- und Zivilinterniertenlagern zahlreiche Anfragen nach künstlichen Gebissen ein. Das Internationale Komitee wendet sich daher an alle Personen, die über unbenutzte und sich vollkommen in Ordnung befindende künstliche Gebisse oder Zähne verfügen, mit der Bitte, ihm solche für die Gefangenen zuzustellen. Es wird gebeten, solche Sendungen, die portofrei befördert werden, an nachstehende Adresse zu richten: Service pharmaceutique du Comité international de la Croix-Rouge, Cours des Bastions, Genève.

Une nouvelle méthode de détection de la tuberculose.

Depuis 1941, la Croix-Rouge française a mis en action une nouvelle méthode de détection de la tuberculose par l'emploi d'un camion équipé d'un appareil de prises de vues radiophoniques sur films. La Croix-Rouge française a, tout d'abord, pratiqué des examens dans les camps de prisonniers en France. Au 15 février 1941, 76'496 examens ont été faits et plus de 10'000 prisonniers ont pu recevoir des soins spéciaux. La Croix-Rouge française étend maintenant son action auprès des collectivités civiles. Elle procède en Loire-Inférieure à des examens systématiques du personnel d'usine. Sur près de 10'000 examens, 1016 ont été décelés et signalés aux médecins habituels des malades.

Der Blutspenderdienst in Schweden.

Die Mehrzahl der schwedischen Krankenhäuser hat einen Blutspenderdienst, der im Bedarfsfalle jederzeit in Anspruch genommen werden kann. Ueberdies hat der Heeressanitätsdienst gemeinsam mit dem Schwedischen Roten Kreuz und mehreren Privatorganisationen für den Fall einer allgemeinen Mobilmachung 15 Blutübertragungsstellen für die Truppen eingerichtet, die jedoch in Friedenszeiten der Zivilbevölkerung zur Verfügung stehen. Die Blutspender stammen aus allen Schichten der Bevölkerung. Eine rege Propaganda durch Flugschriften, Vorträge, Zeitungsartikel und Rundfunkwerbung hat zahlreiche Personen zur Anmeldung für den Blutspenderdienst veranlasst. Bei dieser Werbung haben das Schwedische Rote Kreuz, die Präfektur und der zivile Luftschutz sich besonders ausgezeichnet. In den Krankenhäusern von Stockholm und Oerebro hat die Verwendung von Blutplasma stark zugenommen.



Zollfreilager Genf

Lager des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz. Kisten voll Kleider für die Kriegsgefangenen. — Entrepôts de la Croix-Rouge au Port-Franc de Genève. Caisses de vêtements pour prisonniers.